

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00179 Numéro SIREN : 809 641 889 Nom ou dénomination : A.N.J.
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2021 sous le numéro de dépôt 8405

Exercice ouvert le	01/01/20	et clos le	31/12/20	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		(Adresse du siège social) : 10 RUE DE FREJUS	
A.N.J. 37 RUE DES ARTISANS 83310 GRIMAUD		DÉPÔT DU 22 NOV 2021	
SIRET 8 0 9 6 4 1 8 8 9 0 0 0 1 3		Mél : tmoraux@wanadoo.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET																			
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées : Commerce de voitures et de véhicules aut Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	12 670	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse 0 N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	ISACOMPTA
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SEMAG EXPERTISE 10 AVENUE DU VIGAN 34190 GANGES	
Tél : 0467810509	Tél :
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date : 17/05/21 Lieu : GRIMAUD
	Qualité et nom du signataire : PRESIDENT LEFEVRE HERVE
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :

H.	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
----	--

Montant global brut des distributions	(1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)	(2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis	(5)				Total (a à h)

[illegible]

J	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

N°15948*03

Désignation de l'entreprise <u>A.N.J.</u>					Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise <u>37 RUE DES ARTISANS</u>					<u>83310</u> <u>GRIMAUD</u>		
SIRET <u>8 0 9 6 4 1 8 8 9 0 0 0 1 3</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>					Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
					Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>		
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	4 954	016	4 954	
	Immobilisations corporelles *		028	133 977	030	47 286	86 691
	Immobilisations financières * (1)		040	2 500	042		2 500
	Total I (5)		044	141 431	048	52 240	89 191
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	796 487	062		796 487
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	35 000	066		35 000
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	257 500	070		257 500
		Autres* (3)	072	17 648	074		17 648
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	26 455	086		26 455
	Charges constatées d'avance *		092	17 116	094		17 116
	Total II		096	1 150 207	098		1 150 207
	Total général (I + II)		110	1 291 638	112	52 240	1 239 397
PASSIF					Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		100	
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132		100 785	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		38 929	
	Provisions réglementées			140			
Total I			142		140 815		
Provisions pour risques et charges			Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		417 684	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		315 989	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		101 047	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 190 322)			172		263 863	
REVENUS	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176		1 098 583	
Total général (I + II + III)			180		1 239 397		
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	400 000
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 795
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

"Carfaune à l'origine de la loi"

de la loi de

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.N.J.

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	1 022 543				
	Production vendue *	{	biens	{	215		214					
			services *		217		218	365 191				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
	Production immobilisée*							224				
	Subventions d'exploitation reçues							226				
	Autres produits							230	4 105			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	1 391 840			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	1 580 475			
	Variation de stocks (marchandises)*							236	-708 331			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	13 075			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	390 867			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 098)						244	2 869			
	Rémunérations du personnel*							250	34 931			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	5 881			
	Dotations aux amortissements*							254	17 557			
	Dotations aux provisions							256				
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			{	262	1 295			
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	1 208								
Total des charges d'exploitation (II)								264	1 338 619			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	53 221			
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)				294	2 430			
Produits exceptionnels (IV)								290				
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347	{	300	2 595				
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	9 266			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)								310	38 929			
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	38 929			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318					
	Provisions non déductibles*						322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324	9 266				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	330	2 595				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	)	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997					
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989							
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344							
	ZFANG (44 quaterdecies)	345										
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993							
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645								
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647								
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648								
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641								
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990								
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	50 790	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	50 790	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.N.J.

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
ACTIF IMMOBILISÉ										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	4 954	412		414		416	4 954	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	4 360	452		454		456	4 360	
	Matériel de transport	460	121 364	462		464		466	121 364	
	Autres immobilisations corporelles	470	6 958	472	1 295	474		476	8 253	
Immobilisations financières		480		482	2 500	484		486	2 500	
TOTAL		490	137 636	492	3 795	494		496	141 431	

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	4 954	502		504		506	4 954		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	188	542	436	544		546	624		
	Matériel de transport	550	24 562	552	15 941	554		556	40 503		
	Autres immobilisations corporelles	560	4 980	562	1 180	564		566	6 160		
TOTAL		570	34 683	572	17 557	574		576	52 240		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594
TOTAL				596		585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.N.J.

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III

DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374 216 484
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378 136 627
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : A.N.J.		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	1 387 735
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	1 387 735
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	699
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	708 331
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	709 030
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	1 614 785
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	173 485
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	1 295
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	1 789 564
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137 307 201
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	307 201
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

SIREN

8 0 9 6 4 1 8 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.N.J.

ADRESSE (voie)

37 RUE DES ARTISANS

CODE POSTAL

83310

VILLE

GRIMAUD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique ARTIGUES Prénom(s) MARION
 Nom marital ARTIGUES % de détention 70,0000 Nb de parts ou actions 700,00
 Naissance : Date 01/12/1983 N° Département 30 Commune ALES Pays France
 Adresse : N° 25 Voie RUE DES TROIS RIVES
 Code Postal 83310 Commune GRIMAUD Pays France

Titre (2) MR Nom patronymique BALECH Prénom(s) DOUGLAS
 Nom marital BALECH % de détention 15,0000 Nb de parts ou actions 150,00
 Naissance : Date 24/04/1974 N° Département 75 Commune PARIS Pays France
 Adresse : N° 15 Voie RUE DE L'AMARRAGE
 Code Postal 83310 Commune GRIMAUD Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021


 Formulaire obligatoire (art. 38
de l'annexe III au CGI)
(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

SIREN

8 0 9 6 4 1 8 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.N.J.

ADRESSE (voie)

37 RUE DES ARTISANS

CODE POSTAL

83310

VILLE

GRIMAUD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique LEFEVRE Prénom(s) HERVE

Nom marital LEFEVRE % de détention 15,0000 Nb de parts ou actions 150,00

Naissance : Date 05/10/1968 N° Département 02 Commune MONTREUIL-AUX-LIONS Pays France

Adresse : N° Voie RES MOULIN BLANC BAT LES IRIS

Code Postal 83990 Commune SAINT-TROPEZ Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

SIREN

8 0 9 6 4 1 8 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.N.J.

ADRESSE (voie) 37 RUE DES ARTISANS

CODE POSTAL 83310

VILLE GRIMAUD

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

A.N.J

S.A.S AU CAPITAL DE : 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS

-83310- GRIMAUD

FREJUS : 809 641 889

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 23 JUIN 2021

L'an 2021, et le 23 Juin au siège social les associés de la Société par actions simplifiée **A.N.J** au capital de **1000 Euros**, divisé en **1000 Parts Sociales** de **1 Euro** chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents, Mme **ARTIGUES** Marion, Mr **BALECH** Douglas et Mr **LEFEVRE** Hervé représentant la totalité des **1000 Parts Sociales**.

L'Assemblée réunissant plus de la moitié des Parts Sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur **LEFEVRE** Hervé préside la réunion en sa qualité d'associé majoritaire.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, et sur les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2020**.
- Rapport du gérant sur les conventions visées à l'Article L. **223-19** du Code de Commerce.
- Approbation desdits comptes et conventions : quitus à la gérance.
- Affectation des résultats.

MA

30

44

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés.
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au **31 Décembre 2020**.
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance.
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'Article 36 du décret du 23 Mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit Article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le **31.12.2020** approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat net comptable bénéficiaire de **38929,34 Euros**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CH

MA

BD

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- La totalité en réserve pour la somme de **38.929,34 Euros.**
- La réserve devient créditrice pour la somme de **139.714,57 Euros**
- La réserve légale demeure à la somme de **100 Euros**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'Article **L. 223-19** du Code de Commerce, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention nouvelle.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a pas été distribué de dividendes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

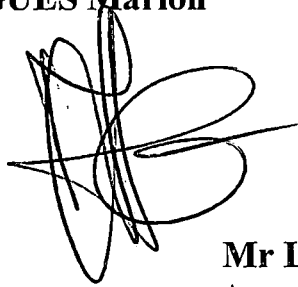
CH

AGA

BD

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

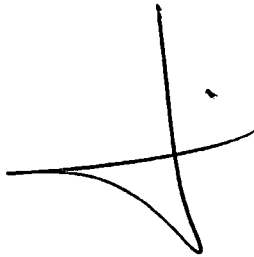
Mme ARTIGUES Marion
Associée

A complex, cursive handwritten signature in black ink, featuring multiple loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Mr BALECH Douglas
Associé

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a series of sharp, intersecting lines forming a triangular shape.

Mr LEFEVRE Hervé
Associé

A simple handwritten signature in black ink, featuring a vertical line and a horizontal line that intersect to form a cross-like shape.

A.N.J

SAS AU CAPITAL DE : 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS

83310 GRIMAUD

FREJUS : 809 641 889

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2021

Affectation du résultat net comptable bénéficiaire de **38.929,34 Euros**
concernant l'exercice clos le **31.12.2020**.

DEUXIEME RESOLUTION

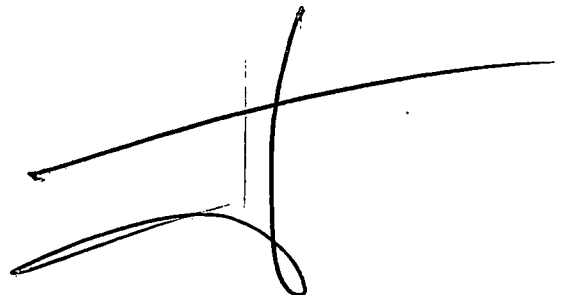
La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de
l'exercice :

La totalité en réserve pour **38.929,34 Euros**

La réserve devient créditrice pour la somme de **139.714,57 Euros**.

La réserve légale demeure à la somme de **100 Euros**.

NOTA LA 30

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke and a large loop.

A.N.J

S.A.S AU CAPITAL DE : 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS

-83310- GRIMAUD

RCS : B 809 641 889

SIRET : 809 641 889 00013 CODE APE 4511 Z

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Monsieur **LEFEVRE** Hervé associé de la Société par actions simplifiée **A.N.J** a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2020**, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis en conformité des lois et règlements en vigueur et ne comportent aucune modification en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

Après constitution des amortissements selon les taux fiscalement admis et, en outre, après constitution des provisions qui nous ont paru nécessaires pour faire face aux pertes et charges probables, ces comptes et le bilan font apparaître pour l'exercice clos le **31 Décembre 2020** un bénéfice comptable de **38.929,34 Euros**.

LT NGA B0

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2020.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe joints au présent rapport, vous donneront un aperçu global de répartition de notre actif et de notre passif ainsi que de notre exploitation au cours de l'exercice écoulé.

L'exercice social clos le **31 Décembre 2020** compte une durée de douze mois d'activité.

Ainsi :

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1239397 Euros.**

Nos immobilisations brutes s'élèvent à **141431 Euros** au **31 Décembre 2020.**

La dotation de l'exercice au titre des amortissements sur immobilisations amortissables s'élève à **17557 Euros**, portant ainsi les amortissements à la somme de **52240 Euros** à la fin de l'exercice clos le **31 Décembre 2020.**

Au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2020**, nous relèverons les points qui nous semblent les plus importants :

- Etat des dettes :

Nos dettes s'élèvent au **31 Décembre 2020** à la somme de **1098583 Euros.**

Au titre de l'exercice arrêté à la date du **31 Décembre 2020** soumis aujourd'hui à votre approbation, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de **1387734 Euros** hors taxes.

Les autres produits s'élèvent à la somme de **4105 Euros.**

Nos charges d'exploitations, s'élèvent à **1338619 Euros.**

Ainsi, notre exploitation se solde-t-elle par un bénéfice de **53221 Euros.**

LA NGA BD

De l'examen de notre exercice arrêté à la date du **31 Décembre 2020**, nous relèverons encore que compte- tenu d'un résultat financier négatif de **2430 Euros** et d'un résultat exceptionnel négatif de **2595 Euros**, notre exercice se solde par un résultat avant impôt bénéficiaire de **48195 Euros**.

Après retraitements, le résultat fiscal est de **50790 Euros** et l'Impôt Société est de **9266 Euros**.

Notre exercice se solde par un résultat net bénéficiaire de **38929,34 Euros**.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020.

La totalité en réserve pour la somme de **38929,34 Euros**.

La réserve devient créditrice pour la somme de **139714,57 Euros**

La réserve légale demeure à **100 Euros**.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice, il n'a pas été distribué de dividendes.

PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'Article **223** du Code des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'Article **39-4** du même code.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Nous allons tenter de continuer la progression du chiffre d'affaires sur l'année **2021** et nous allons poursuivre tous nos efforts pour continuer à limiter au maximum nos dépenses d'exploitation.

CONCLUSION

Ainsi les résolutions, objet du présent rapport dressé par Monsieur **LEFEVRE** Hervé associé de la Société par actions simplifiée **A.NJ**, et qui feront l'objet d'un procès-verbal consigné par ladite associée, à la date du **23 Juin 2021**, ne seront autres que celles énoncées ci- avant.

Les formalités légales auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de **FREJUS (83)** matière de dépôt légal, seront accomplies en conformité des lois et règlements en vigueur.

FAIT LE 23 JUIN 2021

Mr LEFEVRE Hervé
Associé Majoritaire



A.N.J

S.A.S AU CAPITAL DE : 1.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS

83310 GRIMAUD

RCS : 809 641 889

SIRET : 809 641 889 000 13 4511 Z

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2021

En application de l'Article **L. 223-19** du Code de Commerce, la gérance d'une Société à Responsabilité Limitée doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et un gérant ou un associé ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant exerce une fonction de direction ou d'administration.

Au titre de l'exercice écoulé arrêté au **31 Décembre 2020**, aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

FAIT A GRIMAUD
LE 23 JUIN 2021

Mr LEFEVRE Hervé
Associé

